



LES MATINÉES DU PATRIMOINE

Jeudi 13 février 2025 de 08h15 à 12h15

UNIL - INTERNEF

Colloque annuel de

DROIT PRIVÉ ET FISCAL DU PATRIMOINE

Organisé par le
CENTRE DE DROIT NOTARIAL
DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit notarial
bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne



Frankleren
Afranchir
Afrancare

LES MATINÉES DU PATRIMOINE

Colloque annuel de

DROIT PRIVÉ ET FISCAL DU PATRIMOINE



UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit notarial
bâtiment Internef
CH-1015 Lausanne

CENTRE DE DROIT NOTARIAL
Université de Lausanne
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Matinée du patrimoine vous est désormais proposée en présentiel ou en webinaire, conformément au bulletin d'inscription joint.

1. INSCRIPTIONS

Jusqu'au **14 janvier 2025**,

- au moyen du bulletin inséré, auprès de :
Université de Lausanne, Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration publique, Centre de droit
notarial, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne,
- ou en ligne sur le site: www.unil.ch/cdn

L'inscription est nominative.

**Une confirmation sera envoyée avec la facture
d'inscription.**

2. FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 280.- (CHF 140.- pour les avocat·e·s-stagiaires et stagiaires notaires).

3. LIEU

Université de Lausanne, Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration publique, **Bâtiment Internef,**
auditoire N° 263, Quartier-Chamberonne, Lausanne,
(plan d'accès sur <http://planete.unil.ch>).

4. ANNULATION

Les annulations doivent nous parvenir **10 jours** au moins avant le colloque. Passé ce délai, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.

5. RENSEIGNEMENTS

Centre de droit notarial, secrétariat :
Tél. 021 692 28 36
E-mail : cdn@unil.ch

PROGRAMME

08.15 Distribution de la documentation

1ère partie

08.30 PLANIFICATION IMMOBILIERE

Les garanties du maître de l'ouvrage et de l'entrepreneur dans la construction, Me Daniel Guignard, avocat, Dr en Droit, Lausanne, spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier

Taxes sur la plus-value et taxes pour l'équipement communautaire : quand sont-elles exigibles ? Quand sont-elles prescrites ?, Prof. Yves Noël, avocat, Lausanne

10.00 Pause

2ème partie

REVUE DE LA JURISPRUDENCE RÉCENTE
EN DROIT DU PATRIMOINE

10.30 ASPECTS FISCAUX
Prof. Y. Noël, Me J.-Ph. Krafft et Me M. Monod,
chargés de cours

11.15 ASPECTS CIVILS
Prof. D. Piotet, Prof. T. Dubois, Me M. Blanc,
chargé de cours et Prof. J.-M. Rubido

12.15 Fin du colloque

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES MATINÉES DU PATRIMOINE
Jeudi 13 février 2025

Merci de bien vouloir remplir toutes les rubriques ci-dessous afin de faciliter le suivi de votre inscription :

Nom _____

Prénom _____

Fonction _____

Société/Étude _____

Rue/Nº _____

Case postale _____

NP/Ville

E-mail: info@hugoboss.com

Le/la soussigné·e suivra la Matinée du patrimoine

en présentiel ☐ ou en webinaire ☐

Lieu / Date

Délai d'inscription : 14 janvier 2025

Inscription en ligne possible sur www.unil.ch/cdn